



02.11.2013

SILA : UN SALON EN ATTENDANT LA LOI SUR LE LIVRE

Le Salon international du livre d'Alger, dans sa 18e édition, a ouvert ses portes au grand public jeudi dernier, avec une diversité de livres, dont de nouveaux titres, et la programmation de rencontres avec des auteurs connus. Cette manifestation culturelle très attendue se tiendra jusqu'au 9 novembre.

Un certain engouement a été constaté au premier jour de l'ouverture du salon au public. Des files importantes étaient visibles au niveau du stand de l'Office des publications universitaires (OPU). Et une fréquentation considérable a été constatée au niveau des stands des maisons d'édition, notamment les habituées du salon, à savoir Hachette, Gallimard, Alpha et les éditions Casbah et Chihab. Un engouement particulier a été aussi constaté pour les livres scientifiques et techniques, ainsi que sur le livre et les manuscrits religieux. Les plus curieux parmi les visiteurs ont ciblé les stands turcs et le pavillon de la bande dessinée, présenté par l'invité d'honneur de cette édition, la Belgique.

Force est de constater que la grande majorité des nouvelles parutions sont des romans littéraires et surtout des ouvrages d'histoire. C'est ce qu'on a constaté chez la maison d'édition Casbah qui a présenté pour cette édition une trentaine de nouveaux ouvrages dont une grande partie consacrée à l'histoire et des témoignages ainsi qu'un nombre important de livres traduits. L'on cite «Les droits de l'homme en Algérie de 1830-1962» écrit par Ali Becherirat. Le livre de Réda Malek «L'empreinte des jours» ainsi que l'ouvrage de Karim Younès «Aux portes de l'avenir» avec un sous-titre «Vingt siècles de résistance, cinquante ans d'indépendance». Pour les livres traduits, l'on cite les ouvrages de Mouloud Feraoun. L'édition Lazhari Labter expose sur sa vitrine le livre de Djanina Messali-Benkelfat, la fille de Messali Hadj, «Une vie partagée avec mon père Messali Hadj». Djanina Messali-Benkelfat sera présente au salon dès le début de la semaine pour rencontrer les lecteurs et ceux qui s'intéressent à la vie et aux idées de Messali Hadj.

Les toutes nouvelles éditions n'ont pas à rougir puisqu'elles sont présentes avec des ouvrages intéressants. L'on cite El Ibriz édition, qui propose aux lecteurs des nouveaux ouvrages de Bernard Deschamps, des poèmes de Amar Belkhodja et un livre de Youcef Dris «Le combat des justes» dans lequel l'auteur rend hommage aux hommes et femmes, français d'Algérie qui n'ont jamais été cités jusque-là. La maison «Tafet» connue auparavant sous le nom «Les belles lettres» a mis en relief des œuvres écrites par des jeunes, une nouvelle génération d'écrivains «qui ont le droit d'être édités et qui écrivent avec de nouvelles idées et conception». Elle propose aussi des œuvres connues telles que le livre du défunt Mohamed Boudiaf «Où va l'Algérie ?» et l'ouvrage de Tahar Djaout «Un cœur à prendre».

LA LOI SUR LE LIVRE : LES EDITEURS ONT LEUR MOT A DIRE

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a beaucoup insisté le jour de l'inauguration du salon, mercredi dernier, en visitant les stands des éditeurs nationaux, sur les avantages qu'accorde le projet de loi sur le livre adopté par le Conseil du gouvernement. Il a parlé d'une organisation du réseau de la distribution à travers le territoire national et des facilitations pour la commercialisation du livre au niveau national avec l'ouverture de libraires et la commercialisation du livre à l'étranger. N'ayant aucune idée sur le contenu de cette loi, des éditeurs disent qu'ils auront leur mot à dire sur cette loi, notamment lors de son passage au Parlement.

Interrogé, l'éditeur de la maison Tafet répond : «Je n'ai pas d'idée, je n'ai pas lu le projet de loi, je n'ai reçu aucune brochure, je ne suis pas informé», a-t-il souligné. Et d'ajouter : «Je trouve ça dommage, je pense quand on a un projet de loi, la bonne méthode est de consulter au préalable tous les intervenants de la chaîne du livre, notamment, l'éditeur». Il soutient : «L'éditeur est un élément principal dans la chaîne du livre». L'éditeur s'est dit, tout de même, favorable à la mise en place d'un réseau de distribution professionnel pour que le livre arrive partout. «Les lecteurs des autres wilayas sont privés de livres, ce qui n'est pas normal», dit-il encore. Il poursuit: «La culture et la lecture ne sont pas un luxe, c'est un droit qu'on doit garantir à tout le monde sans exception».

L'éditeur est revenu sur le prix de revient du livre qui coûte très cher aux éditeurs. «Ils nous ont promis la suppression de la TVA, il n'en est rien», lance-t-il. A noter que certains éditeurs font eux-mêmes la distribution de leurs livres pour économiser et pour réduire les frais, afin de vendre le livre à des prix accessibles.

L'éditeur Mimouni a, pour sa part, applaudi le fait que le gouvernement ait décidé de prendre en charge le volet de la distribution et l'ouverture de librairies. Et d'affirmer que son édition a beaucoup souffert. «Pour éditer un livre, on fait travailler six entreprises, un livre qui a peu de chance pour sa distribution et qui sera concurrencé par un livre d'importation». Il ajoute : «Ma maison a plus d'une vingtaine d'années d'existence, on était les premiers à produire des livres pour enfants, aujourd'hui, on trouve du mal à les vendre, pourtant nos prix sont compétitifs».

A noter que le projet de loi relatif aux activités et au marché du livre, adopté par le Conseil des ministres le 29 septembre 2013, a fait déjà réagir sur la toile certains éditeurs ayant eu une idée sur le projet de loi. Ils affirment que plusieurs dispositions de ce texte sont de nature à mettre en danger le développement des métiers du livre. Certains parlent de restriction en matière de liberté. On s'attend à un débat très vif quant l'avant-projet de loi sur le livre sera présenté au Parlement.